

Article 31 du Règlement

Les Canadiens en ont assez des manigances ignobles de ce gouvernement qui s'en met constamment plein les poches au détriment des contribuables. Je ne doute pas un seul instant qu'aux prochaines élections, le peuple canadien punira sévèrement le Parti conservateur pour cette escroquerie.

* * *

LE CENTRE D'IMMIGRATION

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, il n'est un secret pour personne que, dans notre pays, nous avons un navire qui coule, le gouvernement de M. Mulroney.

À bord de ce navire se trouve le second, le vice-premier ministre, qui vient de Végréville, en Alberta. Tout à fait par hasard, Végréville sera également le domicile du tout récent centre national d'immigration, une énorme chaloupe de sauvetage électorale.

Ce type de politique officielle inspirée par des intérêts politiques est la pire assiette au beurre qui soit.

Le transfert des centres d'immigration du Canada à Végréville réduirait l'accès direct des citoyens et de leurs défenseurs à un service gouvernemental et mettrait en péril la sûreté et la sécurité du système d'immigration, à cause de l'envoi des demandes par la poste. Il déracinerait les employés et imposerait des souffrances inutiles à leurs familles.

Je demande au gouvernement d'annuler ce projet mal élaboré. La politique d'intérêt public devrait reposer sur ce qui est bon pour les citoyens et non pas sur ce qu'il faut politiquement pour réélire le vice-premier ministre.

* * *

**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
NORD-AMÉRICAIN**

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, j'exhorte le gouvernement à insister, dans les discussions concernant la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, pour que le gouvernement du Mexique adopte un plan vert environnemental acceptable de sorte que le développement économique futur de ce pays soit en harmonie avec tout ce qui est considéré nécessaire et souhaitable pour le bien-être futur de tout le continent nord-américain.

De cette manière, le Mexique calmerait des inquiétudes sincères qui sont exprimées ici et aux États-Unis au

sujet de l'éventuelle exploitation indue du peuple, des ressources et de l'écologie du Mexique.

L'Accord de libre-échange nord-américain offre un meilleur avenir à tous les pays membres, mais il doit aller de pair avec des engagements en matière d'environnement qui assureront un développement durable approprié.

* * *

LES RELATIONS DE TRAVAIL

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, le lock-out de 15 mois qui avait été décrété par Nationair vient d'être levé. À ce moment même, les membres visés du Syndicat canadien de la fonction publique sont en train de voter.

L'engagement et la solidarité manifestés par les membres du SCFP face à un employeur qui préfère l'action antisyndicale à la négociation d'une convention collective équitable sont louables et méritent d'être applaudis.

On se demande si ce conflit de travail n'aurait pas pu être réglé plus tôt si Nationair n'avait pas été autorisée à recourir à des briseurs de grève. Quatre cent cinquante agents de bord sur les piquets de grève ont vu des briseurs de grève venir faire leur travail.

Des mois de négociations et de conciliation n'ont pas réussi à convaincre Nationair que la négociation collective reposait sur l'équité et non l'action antisyndicale. De toute évidence, le recours à des briseurs de grève a fait durer le conflit plus longtemps et l'a envenimé.

Le conflit actuel à la mine Royal Oak de Yellowknife montre également que si on n'interdit pas le recours à des briseurs de grève dans ce pays, des employeurs sans scrupules ne se présenteront jamais à la table pour négocier une entente équitable.

Le recours à des briseurs de grève ne peut que mener à une détérioration des relations de travail.

* * *

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Lee Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, les étudiants des universités et autres établissements d'enseignement postsecondaire du Canada se trouvent, depuis quelques années devant des problèmes financiers difficiles en raison de l'augmentation constante des frais.

De plus, les possibilités qu'ils avaient traditionnellement pour financer leurs études, à savoir les emplois d'été, se font de plus en plus rares en raison de la